

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

FONDEMENTS ET MODELES DE RAISONNEMENT CLINIQUE			
Code	PAKN2B79KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les objectifs visés par l'Unité d'Enseignement sont :

- développer les compétences réflexives et cognitives du bilan clinique
- connaître différents modèles de raisonnement clinique
- comprendre l'importance du bilan dans l'élaboration du diagnostic différentiel et dans la prise en charge globale

du patient

- développer son regard critique sur les tests cliniques
- exercer la pratique d'un bilan clinique basé sur les différents modèles étudiés
- exercer son regard métacognitif sur sa pratique d'un bilan clinique
- communiquer des données pertinentes de manière structurée lors de transmission clinique

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant devra comprendre la démarche clinique du bilan kinésithérapeutique d'un point de vue théorique. Il sera aussi capable de remettre en question ses observations et à partir de là, d'élaborer

une démarche constructive de recherche et d'évolution dans sa pratique professionnelle. Cette démarche se fera dans une conscience approfondie du corps et dans une relation thérapeutique multiple et complexe.

L'étudiant devra intégrer le bilan clinique avec les composantes suivantes :

Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.

Identifier la situation dans ses différentes composantes (physique, psycho-sociale,...)

Collecter l'ensemble des informations existantes.

Rechercher des éléments nouveaux pertinents dans la littérature

Apprendre à utiliser un bon outil d'évaluation

Ces acquis d'apprentissage contribuent tous au développement des compétences professionnelles suivantes:

1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

5 Assurer une communication professionnelle

5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

5.3 Utiliser les outils de communication existants

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B79KINA Fondements et modèles de raisonnement clinique

14 h / 1 C

Contenu

L'activité d'apprentissage comprend une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique explore et compare différents modèles de raisonnement clinique :

ROM P, SOAPIE, CIF, Modèle planétaire, modèle de Jones, Modèle de raisonnement clinique de l'université de Montréal

L'activité d'apprentissage travaille également les tests cliniques : qualités psychométriques, mise en oeuvre et interprétation.

Dans la partie pratique, les étudiants sont confrontés à des situations cliniques qui leurs demandent une réflexion basée sur l'un ou l'autre des modèles de raisonnement clinique en justifiant leur choix.

L'utilisation concrète de tests utilisés couramment en pratique clinique complète le travail des cours pratiques.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux

Mise en situation pratique, jeux de rôle

Travail de groupe et correction par les pairs

Etude d'articles de référence évaluant des tests cliniques et utilisation de ces derniers sur des étudiants cobayes

Dispositifs d'aide à la réussite

De nombreux exercices et des situations cliniques variées permettent à l'étudiant d'expérimenter les modèles théoriques (ex : tables de contingences) et de mieux comprendre l'implication de ses choix cliniques (choix de test clinique et choix de modèle de raisonnement clinique).

Ouvrages de référence

Toutes les ressources informatiques ou littéraires peuvent être consultées

COFMER : <http://www.cofemer.fr/>

AFREK : <http://www.afrek.org/>

REHAB-SCALE : <http://www.rehab-scales.org/abilhand.html>

Rehabmesures.com : <http://www.rehabmesures.org/default.aspx>

KCE.fgov.be : <http://kce.fgov.be/fr>

Démarche Clinique : Jean-François Ratté Presse de l'université Laval 2012

Supports

La présentation théorique du cours se fait par un PPT et par l'inscription et le suivi d'une partie du MOOC "Processus de raisonnement clinique" de l'Université de Montréal, <https://cours.edulib.org>

Les heures de pratique seront basées sur des cas cliniques permettant de mettre en évidence les principales stratégies diagnostiques et l'utilisation de certains tests cliniques fréquemment rencontrés dans la pratique clinique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalués par un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jurys d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).